

LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



Hautes-Alpes
le département

Médecin de Protection Maternelle et Infantile

Direction des Solidarités en Territoire
Par voie statutaire ou contractuelle



Missions :

Participation à la mise en œuvre et à la réalisation de la mission PMI sur le territoire, en lien avec le chef de service d'agence

- Évaluer les besoins de santé sur son territoire à partir de l'analyse des certificats de santé, des statistiques et de l'expérience de terrain.
- Participer à la réflexion et aux propositions des objectifs PMI avec le service PSOA : Réunion mensuelle avec les autres médecins de PMI de territoire et le service PSOA : évolution de la législation, adéquation des moyens, mise en œuvre des objectifs PMI...
- Être responsable de l'organisation et de l'application, au niveau de l'AT des politiques médico-sociales conférées par la loi à la mission PMI :
 - Mesures de prévention médicale, psycho sociale et d'éducation à la santé en faveur des futurs parents et des enfants,
 - Actions d'accompagnement psycho-social des femmes enceintes et des parents, particulièrement les plus démunis,
 - Actions de prévention, de dépistage de handicap des enfants de moins de 6 ans ainsi que des conseils aux familles pour la prise en charge de ces handicaps ;
- Définir avec les personnels concernés et en lien avec le chef d'AT l'organisation :
 - de l'accueil médico-social au sein de leur territoire,
 - des entretiens prénataux précoces,
 - des permanences, visites à domicile,
 - d'actions collectives.
- Organiser et réaliser :
 - des consultations de PMI (pédiatriques et ou de planification),
 - des bilans en école maternelle enfants de 3-4 ans ;

Service : Agence Territoriale de la Cohésion Sociale Gap-Durance

Résidence administrative : Maison des Solidarités de Gap – Fangerots

Cadre d'emplois : Médecin

RIFSEEP : Classification / Cotation : A4

Collectivité Adhérente au CNAS

Adressez C.V. et lettre de motivation à :

**M. le Président du Département
des Hautes-Alpes
Direction des Ressources Humaines**

**Service Recrutement, Formation
et Évolutions Professionnelles**

**Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux
CS 66005 - 05008 GAP CEDEX**

Retrouvez nos offres d'emploi
et postulez en ligne sur notre
site internet : hautes-alpes.fr/emploi

- Travailler en partenariat avec les professionnels du champ de la périnatalité et de la petite enfance :
 - Maternité, staff maternité/pédiatrie, analyse déclarations de grossesse et certificats de santé...,
 - Hôpital, CAMSP, MDPH, pédopsychiatrie, Éducation Nationale, médecins libéraux...

Participation à la mission de prévention et protection de l'enfance

- Participer au suivi médical des enfants confiés : suivi ou coordination de suivi des enfants confiés à l'ASE selon le protocole en vigueur ;
- Travailler dans le cadre de l'adoption ;
- Conseiller techniquement les personnels concernés, notamment lors des synthèses autour de l'accompagnement des familles et/ou lors des Instances Enfance Famille et au cours de l'évaluation des IP.

Animation de l'équipe des agents intervenant sur la mission PMI

- Organiser des réunions autour des pratiques en PMI (de l'accompagnement des familles et des femmes enceintes) dans le cadre de la prévention médico-sociale périnatale et de la petite enfance ;
- Donner un avis technique sur les besoins et demandes de formation spécifiques à la PMI.

Favoriser la transversalité

- Participer à la cohésion de l'action médico-sociale en transversalité, notamment lors des comités de coordination de l'agence de résidence administrative,
- Participer ponctuellement au CS-AT, dans un but de transversalité et cohérence de l'action médico-sociale,
- Participer à l'élaboration du rapport d'activité annuel de la mission, sur l'agence,
- Conseiller techniquement les autres travailleurs sociaux et médicosociaux du secteur quant aux questions relatives à la santé.

Diplômes et formations souhaitées :

Doctorat en médecine de préférence avec une spécialité en pédiatrie

Bureautique :

EXCEL / WORD / POWERPOINT

Application métier :

SOLIS

Permis de conduire : C ☐ E ☐ B ☒

Détails :

- Formation et évaluation des pratiques professionnelles ;
- Développement Professionnel Continu (DPC) ;
- Transmission au Médecin RS PMI des éléments du rapport d'activité de la mission sur l'agence et des statistiques s'y référant ;
- Participation au fonctionnement de l'équipe :
 - Participer aux réunions d'équipe et de groupe « métier » et aux différentes instances,
 - Remplacer et venir en renfort éventuel et ponctuel auprès de l'équipe, en cas d'absence d'un autre médecin sur le secteur de l'agence ;
- Contribution à la formation des professionnels par l'accueil et l'accompagnement de stagiaires.

Expérience :

- Compétences médicales dans le domaine de l'enfance ou de la planification ;
- Connaissances en santé publique souhaitées ;
- Sens de l'écoute ;
- Sens de l'organisation et du travail en équipe ;
- Capacité à mener des actions de partenariat ;
- Capacité à élaborer et conduire des projets.

Risques Professionnels	Conditions et Contraintes d'exercice
Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité Unité de travail : Maisons Des Solidarités (MDS) Règlement Équipements de Protection Individuel (EPI): Oui ☐ Non ☒	Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur Règlement des usages numériques Règlement des usages véhicules Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602
Relations fonctionnelles :	
En Externe	En interne
- Partenaires œuvrant sur le champ de la mission PMI : ▪ Hôpital, maternité, pédiatrie, pédopsychiatrie, CAMSP, MDPH ; ▪ Éducation Nationale ; ▪ Institutions et structures médico-sociales ; ▪ CCSS	- Directeur des Solidarités en Territoire ; - Ensemble du personnel de l'AT ; - Autres Conseillers Mission ; - Service PSOA ; - Service Aide Sociale à l'Enfance ; - Autres services du Département.